



Mairie de Gy
164, rte de Gy
1251 GY

Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65

Courriel:
info@gy.ch

Site:
www.mairie-gy.ch

Ouverture au public:

lundi et mardi:
08h30 à 11h00

jeudi:
16h00 à 19h00
ou sur rendez-vous

1/2 journée littering

La commune de Gy, soucieuse de son environnement, souhaite attirer votre attention sur un phénomène récurrent qui nuit passablement à notre belle campagne: **le littering (jeter ses déchets dans la nature)**

De plus en plus de déchets, tels que: canettes, bouteilles en verre ou en PET et autres plastiques et papiers finissent en bordure de champs, le long de nos chemins.

Ce problème n'est pas nouveau et afin de lutter contre ces débris jetés n'importe où, la commune organise une matinée de nettoyage et nous vous invitons à nous rejoindre dans une ambiance conviviale le

**samedi 17 septembre à 9h
sur la place de la mairie**

Au programme:

- **9h00** café-croissant
- **9h30** ramassage des déchets
- **12h30** apéro-grillade

Pour vous inscrire, il vous suffit d'envoyer un mail à info@gy.ch, d'appeler le 022.759.15.33 ou d'envoyer un fax au 022.759.13.65.

**Du respect...
pas de déchets !**



PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.

**Avec quelques GESTES,
je peux SAUVER une VIE...**



Toute la population gytane est conviée pour une séance d'information sur l'utilisation du défibrillateur le

**jeudi 22 septembre 2016
de 18h30 à 20h00 - Salle Gyvi**

Un geste simple qui peut sauver une vie !

Agenda

15.09	Conseil municipal
16.09	Sortie des aînés (sur invitation)
16.09	Bibliobus (sur la place de la mairie)
17.09	1/2 Journée littering
22.09. 18h30	Séance défibrillateur (salle Gyvi)
16.10	25 ^{ème} Marche de l'Espoir
03.11	Soirée nouveaux habitants (sur invitation)
27.11	Marché de Noël

Cours dispensés à Gy - 2016-2017 - salle Gyvi

Les différents cours suivants sont dispensés pendant l'année scolaire dans la salle Gyvi:

Jour de la semaine	Horaires	Cours	Responsable
Lundi	09h45 - 10h30 10h45 - 11h45	Qi-Gong - Taiji (niveau débutant) Zumba gold	Communes-Ecole Communes-Ecole
Mardi	08h00 - 09h00 09h30 - 10h30 16h30 - 17h30 18h00 - 19h00	Yoga Zumba Gym chinoise Zumba	Mme Heinzer Mme Marianne Leber Guerra Communes-Ecole Mme Marianne Leber Guerra
Mercredi	10h15 - 11h30 16h00 - 17h00 18h00 - 19h00 19h15 - 20h15	Yoga doux Zumba enfant Krav Maga Yoga	Communes-Ecole Mme Marianne Leber Guerra Mme Germano Mme Heinzer
Jeudi	09h00 - 09h45 10h00 - 11h00 16h30 - 18h30	Tonification musculaire Energy-Fit Escrime	Communes-Ecole Communes-Ecole Institut Florimont

Abonnements annuel TPG

Nous vous rappelons que la commune de Gy, participe à hauteur de CHF 50.- pour tout achat ou renouvellement d'un abonnement annuel TPG par un(e) Gytan(e). Les personnes souhaitant bénéficier de cette subvention, doivent:

1. acheter ou renouveler leur abonnement
2. garder le justificatif de paiement
3. les présenter directement à la mairie pour le remboursement

Genève Servette Hockey Club

La mairie de Gy a renouvelé sa souscription pour la saison 2016-2017 du Genève Servette Hockey Club.

Ils vous permettront de suivre les matchs de l'équipe phare du championnat suisse gratuitement.



Pour cela il vous suffit de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie (022 759 15 33 ou info@gy.ch) au moins 24h avant le match. Les billets seront distribués selon l'ordre d'inscription.

Nous espérons que vous serez nombreux à profiter de cette offre et à soutenir le Genève Servette Hockey Club dont le premier match de la saison aura lieu le 10 septembre 2016 aux Vernets.

Calendrier des matches: www.gshc.ch

Saison de la chasse en France voisine

Nous vous rappelons que dès le 11 septembre 2016 à 7 heures, la saison de la chasse débutera en Haute-Savoie. La chasse est autorisée **les jeudis, les samedis, les dimanches ainsi que les jours fériés jusqu'au 15 janvier 2017 au soir.**

Afin d'éviter tout accident, il est vivement conseillé de se munir de vêtements de couleurs vives pour se rendre en forêt.



Pour plus d'informations: www.chasseurs74.fr

Mise à ban du vignoble genevois

Le Conseil d'Etat a décrété la mise à ban du vignoble genevois **à partir du lundi 5 septembre 2016 jusqu'à la fin des vendanges.**

Le règlement sur la vigne et les vins de Genève stipule notamment que « durant la période de mise à ban, l'accès aux vignes est interdit sans autorisation écrite de l'exploitant ».

Merci de respecter ces dispositions. Les agents de police municipale procéderont à des contrôles en cas de besoin.



Organisée pour la première fois en 1991, la Marche de l'espoir fête cette année sa 25^{ème} édition le

dimanche 16 octobre 2016

Elle mobilise chaque année près de 5000 enfants et jeunes, pour la plupart accompagnés de leur famille. Au total, plus de 12 000 personnes se réunissent à cette occasion, encadrées par près de 500 bénévoles.

Chaque participant recherche des parrains et des marraines qui s'engagent à lui verser une certaine somme d'argent pour chaque kilomètre parcouru. L'argent ainsi récolté permet de financer des programmes en faveur d'enfants défavorisés et de leur famille dans une région du monde.

Afin de soutenir cette manifestation de solidarité, réservez un bon accueil aux enfants qui se présenteront pour vous demander un parrainage.